

# L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN TUNISIE

## Informations générales

Nom officiel du pays : Tunisie

Capitale : Tunis

Population : 10.7 millions d'habitants (Gentilé : Tunisien)

Langue officielle : Arabe– Autre(s) langue(s) : Français

Membre du dispositif « Centres pour les études en France » depuis 2005

## Le système d'enseignement secondaire

Le baccalauréat permet l'accès au système d'enseignement supérieur

- Filières : (7 filières) Lettres, Sciences mathématiques, sciences expérimentales, économie et gestion, sciences techniques, sciences informatiques, Sport.

- Nombre approximatif de bacheliers par année : 71460 pour l'année 2013.

- Nombre de lycées dans le pays : 558 lycées.

- Age de passage du diplôme de fin d'études secondaire, (BAC): à partir de 19 ans.

L'enseignement secondaire est divisé en collège (durée 3 ans) et en lycée (4 ans). Au collège, toutes les disciplines sont enseignées en arabe, mais les élèves bénéficient de l'enseignement de langues vivantes commencées à l'école primaire : le français (commencé en 3<sup>e</sup> année du primaire) et l'anglais (commencé en 6<sup>e</sup> année du primaire).

Au lycée, l'enseignement des mathématiques, des SVT et des sciences physiques se fait en français en principe dès la première année.

## Le système de l'enseignement supérieur

>Panorama général de l'enseignement général en Tunisie

Le réseau des établissements d'enseignement supérieur

On compte en Tunisie 244 établissements d'enseignement supérieur. Parmi eux, on compte :

-198 publics,

-46 privés,

L'enseignement supérieur public tunisien est organisé au sein de 13 universités et de 24 instituts supérieurs d'études technologiques (ISET) sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS). On compte parmi les 244 établissements entre autres :

- 19 établissements préparatoires aux écoles d'ingénieurs et aux formations agrégatives

- 17 écoles d'ingénieurs et 9 instituts supérieurs universitaires qui délivrent un diplôme d'ingénieurs

- 1 école normale supérieure

### **L'accès à l'enseignement supérieur**

L'accès à l'enseignement supérieur se fait sur présentation du diplôme du Baccalauréat.

### **Les types de cycle**

Le système universitaire en Tunisie est le Système LMD.

Cycles courts : BTS dispensés au sein des ISET et un seul DUT au sein de l'Institut national des sciences appliquées et de technologie.

Il existe plusieurs filières supérieures techniques au sein des grandes écoles d'ingénieurs et écoles d'ingénieurs universitaires ainsi qu'au sein des ISET.

### **Les diplômes de l'enseignement supérieur**

Les principaux diplômes sont :

-Licence/Bac +3/Il existe 2 types de licences : la licence fondamentale qui mène vers un parcours de recherche (master et doctorat) et la licence appliquée qui mène vers un parcours professionnel avec 2 distinctions : la licence appliquée menant vers un master professionnel ou la licence appliquée co-construite menant soit directement vers le domaine professionnel soit vers un master co-construit.

-Master/ Bac+5/2 parcours : professionnel et recherche.

-Doctorat/ 3 années minimum après le master

-Il existe d'autres formations universitaires à Bac +5 dans les domaines de la médecine, de la pharmacie, de l'architecture, cycle ingénieur... avec une tendance pour les facultés de médecine et les écoles d'ingénieur à développer en parallèle des parcours de master.

Le système de notation est celui du LMD avec le système de crédits.

### **La mobilité étudiante de la Tunisie vers la France**

- Nombre total d'étudiants en mobilité : 25 000.

Le Canada est fortement positionné sur la formation professionnelle et la médecine commence à attirer des étudiants tunisiens, l'Allemagne est positionnée plutôt sur les études d'ingénieurs, avec une mobilité en augmentation (468 nouvelles bourses en 2012-2013, probablement davantage pour 2013-2014 ; la Belgique et la Suisse ont fait des efforts pour attirer un nombre croissant d'étudiants qui recherchent des pays francophones.

-Nombre en légère augmentation après un fléchissement dû à la révolution en 2011-2012. Plus de 4000 étudiants par an en mobilité.

-Nombre total d'étudiants en mobilité vers la France : 15 000. Nombre en légère augmentation après un fléchissement dû à la révolution en 2011-2012. Plus de 4000 étudiants par an en mobilité.

-Nombre total d'étudiants en stock dans les EES français : 15 000. Les pourcentages varient peu d'une année sur l'autre : les doctorants, les élèves ingénieurs et les étudiants en Master représentent environ 75% des bourses attribuées pour de la mobilité temporaire.

-Principaux domaines d'études visés : les sciences de l'ingénieur et les sciences dures représentent plus de 60% des financements attribués. Viennent ensuite les sciences économiques, la gestion, le droit, puis les autres disciplines qui restent très minoritaires (géographie, architecture, beaux-arts..).

-La mobilité a effectué un très net fléchissement durant les deux années qui ont suivi la révolution, avec une baisse des visas de long séjour attribués par le Consulat : l'année 2012-2013 a permis d'attribuer près de 3000 visas pour les longs séjours (taux de refus 17,6%), et autant pour les étudiants réalisant un séjour d'études plus court (taux de refus inférieur à 10%).

La France reste de très loin le pays d'élection pour les étudiants souhaitant réaliser une mobilité temporaire au cours de leur parcours. Il y a un lien direct avec le parcours dans l'enseignement supérieur des parents ou des enseignants, qui ont très souvent eux-mêmes réalisé une mobilité en France. Le nombre de bourses offertes par le Poste (plus de 900 bourses par an, dont un peu plus de 300 pour des longs

séjours, 2,4 Meuros) maintient cet attrait. Les difficultés rencontrées sont des conditions trop complexes de candidature à un semestre ou une année d'observation pour les nouveaux diplômés médecins, une sélection drastique pour les étudiants candidats à un diplôme de spécialisation en médecine, qui détournent les médecins tunisiens vers d'autres pays francophones, et un taux de refus trop important des demandes de visa de long séjour (supérieur à 3 mois)

-Principales destinations autres pour les étudiants tunisiens en mobilité : Canada (5000), Allemagne (600), Belgique (500), Suisse (220), Grande-Bretagne (150), USA (150), Roumanie (100). Impact à suivre pour la Chine qui essaie de s'implanter en Tunisie.

### **Les principaux programmes de bourses entre la Tunisie et la France**

Les principaux programmes de bourses attribuées par l'Institut français de Tunisie sont les suivants :

Bourses doctorants : 250

Bourses grandes écoles : 130

Bourses SPCD : 143

Bourses diverses (SSHN, Techniques...) : 137

Autres (formation courte durée) : 104

Bourses de Foucault : 43

Arts de la Scène : 30

Bourses partenariales : 28

Bourses d'élite : 27

Cinéma et audio-visuel : 10

Autres : environ 200 bourses courtes, toutes disciplines confondues

### **Autres informations sur l'enseignement en Tunisie**

#### **La situation générale de l'enseignement supérieur**

Le système d'enseignement supérieur tunisien a réalisé au cours des deux dernières décennies, un saut qualitatif remarquable, grâce aux réformes engagées qui ont permis de doter toutes les régions d'institutions universitaires, et de créer un réseau

d'universités modernes assurant la formation supérieure et la recherche scientifique.

Le système supérieur tunisien est fortement inspiré du système français avec le double dispositif universités/classes préparatoires-grandes écoles, ce qui facilite largement la mobilité temporaire des étudiants tunisiens vers la France, ainsi que la mise en place de partenariats et de doubles diplomations, d'autant que la plupart des enseignements sont dispensés en langue française.

Le système d'orientation vers les études supérieures après l'obtention du baccalauréat est totalement automatisé et dépendant des résultats du bac.

L'enseignement est gratuit, ce qui attire les étrangers. À la rentrée de 2012, le nombre d'étudiants étrangers dans les universités tunisiennes est de 1900, la très grande majorité provenant des pays d'Afrique francophone. En revanche, on ne compte que douze Français.

### **Pour plus d'informations**

Lien vers le site CampusFrance du pays : [www.tunisie.campusfrance.org](http://www.tunisie.campusfrance.org)

Lien vers la fiche Curie :

Contact : Espace CampusFrance Tunis, 17 rue Félicien Challey, BP380, 1082 Mutuelleville-Tunis

Attaché de coopération universitaire : M. Jean-Luc THOLOZAN

Ambassade de France

Institut français de Tunisie

87, avenue de la Liberté

1080 TUNIS

Tél. +216 71 105 253

Courriel : [jean-luc.tholozan@diplomatie.gouv.fr](mailto:jean-luc.tholozan@diplomatie.gouv.fr)

Date de création de la fiche : février 2014